

## **Accréditation de l'ACR Partie I**

### *Certification d'un cours de réflexologie plantaire*

Cette section donne aux organisations l'opportunité de renforcer leur réputation en s'affiliant à l'Association canadienne de réflexologie : une association nationale dont le but est de promouvoir un ensemble de normes et champ de pratiques reconnues à travers le territoire, pour tous les programmes de base qui offrent un certificat en réflexologie professionnel.

Les étudiants ayant complété un programme de certification en réflexologie plantaire accrédité par l'ACR seront assurés d'avoir reçu une formation de qualité. Les organisations ayant été approuvées pour cette catégorie devront obéir au règlement administratif, au code de déontologie, et les normes de pratique de l'ACR. Tous les cours et/ou les programmes qui ont été approuvés dans cette catégorie sont en droit d'afficher la déclaration "Accrédité par l'Association canadienne de réflexologie" après le nom de la formation/du cours.

Tout étudiant qui assiste à un programme de base pour un certificat en réflexologie plantaire peut également faire une demande d'inscription pour devenir un membre professionnel de l'ACR, recevoir un certificat d'adhésion professionnel afin d'avoir accès aux tarifs de groupe préférentiels d'assurance responsabilité professionnelle ainsi que tous les autres bénéfices des membres de l'ACR.

### **Qui peut faire une demande d'accréditation de l'ACR Partie I?**

N'importe quelle organisation qui répond aux exigences indiquées dans les 'Normes et champs d'exercice' de l'ACR, et qui satisfait aux normes des formations de l'ACR équivalentes (qui ont été adoptées par l'ACR conjointement avec d'autres organisations à travers le Canada) peut faire créditer sa formation.

L'association n'accrédite pas les écoles, collèges ou les organismes de formation, uniquement les formations de base des membres professionnels affiliés à l'ACR. Les organisations, les écoles, les collèges et/ou les organismes de formation offrant des cours accrédités par l'ACR peuvent déposer une demande pour devenir des membres corporatifs de l'Association afin de contribuer avec l'ACR, à la mise en forme des normes éducationnelles, et de la réflexologie au Canada.



## Exigences éducationnelles

Les formations doivent démontrer qu'elles suivent des normes similaires aux conditions suivantes :

- Au moins 35 heures de classes de Formation à la réflexologie plantaire couvrant à la fois des composantes de réflexologie pratique et théorique tel qu'indiqué ci-dessous
- Au moins 25 heures de cours à domicile de réflexologie théorique
- Au moins 60 études de cas consignées (approximativement 120 heures de travaux pratiques) - entièrement documentés/schématisés sur des archives médicales et des rapports de traitements pertinents.

Passer avec succès l'examen pratique et théorique de réflexologie – le relevé de note doit être fourni par l'école, ou l'organisateur du cours, avec une note de passage d'au moins 80%.

<b>Le contenu des cours doit au moins aborder les sujets suivants:</b>
L'histoire, la théorie de la réflexologie
Les crises de guérison et directives de traitement pour la réflexologie
La théorie des zones
La création d'une étude de cas sur la réflexologie (carnets de santé schématisés, enregistrement des traitements médicaux, archiver les données, les évaluations et le suivi)
La structure et fonctions du pied
Les procédures d'évaluation des pieds – la biomécanique, la musculosquelettique, la pathologie – tout ce qui est relié à la réflexologie
Les états du pied – que sont-ils, comment les reconnaître, où les trouver, comment s'en occuper et quelles en sont les causes
L'anatomie, la physiologie & la pathologie en réflexologie – 12 systèmes (fonction et structure) ainsi que la théorie et la pratique directement liées à la profession de réflexologue
Les précautions, les contre-indications en réflexologie et les conséquences
Les conditions communes et les zones réflexes liées au pied
L'approche holistique – traitement global de la personne
La connaissance et la compréhension du schéma des points de réflexologie
L'instruction pratique en salle de classe – Méthodologie
Pratiques professionnelles – les normes de pratique en réflexologie, les lignes directrices juridique et déontologiques, les bases des pratiques commerciales professionnelles, et les aptitudes de commercialisation



Les devoirs à domicile – devoirs théoriques comportant l’anatomie, la physiologie et la pathologie

L’entraînement sur la clientèle externe sous et sans supervision (60 traitement sur des clients (par exemple : pour 6 clients, 10 traitements ou pour 10 clients 6 traitements - le programme spécifie qu’un minimum de 6 clients doivent avoir reçu au moins 3 traitements chacun).

## Critères de qualification de l'instructeur pour l'approbation du programme

Afin que les étudiants d'une organisation puissent être pré-approuvés pour la catégorie des membres professionnels de l'ACR, absolument **tous les instructeurs et les assistants** accrédités par des cours de réflexologie doivent satisfaire aux exigences suivantes :

1. Avoir complété les cours du diplôme de réflexologie de l'ACR pour être certifié ou une formation équivalente reconnue par l'association canadienne de réflexologie.
2. Être un membre en règle de l'ACR ou d'une association où la réflexologie fait partie de leur instruction et qui adhère à des normes de pratique, un code de déontologie, un code de conduite, à des principes et à des règlements administratifs.
3. Exercer activement la réflexologie.
4. Détenir un certificat d'enseignant de réflexologie ou tout autre certificat d'enseignement à l'éducation des adultes, ou une formation équivalente, ou encore démontrer que l'organisation est reconnue en tant qu'établissement post-secondaire.
5. Avoir souscrit à une assurance responsabilité civile et contre négligence professionnelle.
6. Détenir un certificat de Premiers soin/RCR valide.



### *Exigences principales*

1. Un cours/une formation se doit d'avoir ses programmes et ses droits d'auteurs définis par l'organisation posant sa candidature qui seront exclusivement donnés par des instructeurs et des assistants certifiés.
2. Un protocole de classe strict qui fait la promotion d'une formation transmise professionnellement approuvée par l'ACR.
3. Un protocole d'examen en salle de classe approuvé par l'ACR.
4. Des examens qui, tenus à la fin du programme se déroulent en deux parties : un examen écrit et un examen pratique. Un relevé de notes officiel devra être délivré aux étudiants.
5. Le programme devra comprendre *des études de cas, des cours à domicile, et des projets* qui seront supervisés par l'instructeur à l'aide de directives appropriées venant de l'organisation.
6. Afin de maintenir l'accréditation de l'ACR, n'importe quel détail ou changement apporté à la formation, le lieu d'enseignement or le personnel doit être notifié à l'ACR avant leur mise en application.
7. L'ACR se réserve le droit de contrôler en tout temps n'importe quelle organisation accréditée par l'ACR.

*Remarque : Les organisations devront adopter les protocoles numéro 2 et 3 de l'ACR ou doivent satisfaire à un protocole équivalent.*

### **Comment poser sa candidature ?**

Veillez contacter le siège social de l'ACR et/ou complétez le

**“ Formulaire de demande de certification par l'ACR d'un programme de réflexologie plantaire ”**

téléchargeable sur notre site internet.

1. Soumettez votre application ainsi que toutes vos documents justificatifs à [info@reflexologycanada.org](mailto:info@reflexologycanada.org) afin de vous faire accréditer. Des frais de dossier de 75\$ + TPS/TVH par classe non remboursable seront demandés.
2. Vous devrez compléter un formulaire pour chaque formation soumise pour



accréditation.

3. Après avoir soumis votre demande, veuillez compléter la procédure de sélection en détail.

### **Exigences concernant votre candidature**

- Toute demande incomplète ne sera pas traitée et sera renvoyée sans considération.
- L'accréditation d'une formation est valide pour 3 ans à partir de la date d'approbation ; les requérants auront la responsabilité de soumettre à nouveau leur formation afin qu'elle soit ré-évaluée.

### **Lorsque votre demande aura été acceptée, votre organisation :**

- Sera listée en tant que formation accréditée sur le site internet de l'ACR.
- Pourra utiliser le nom de l'ACR dans vos publicités.
- Obtiendra le droit d'afficher la mention 'Accrédité par l'association canadienne de réflexologie' à la suite de leur nom.
- Aura ses étudiants éligibles pour être pré-approuvés en tant que membres professionnels de l'ACR s'ils souhaitent s'y enregistrer.

### ***Processus de validation***

- L'ACR passera en revue toutes les demandes remplies au complet. Si nous avons besoin de plus de renseignements, vous serez contactés afin de fournir des informations ou des clarifications supplémentaires nécessaires à la complétion de l'évaluation de votre demande
- Toute correspondance sera envoyée par courriel au requérant jusqu'à la fin de l'évaluation ainsi que la décision finale concernant l'approbation ou le refus de la demande d'accréditation .

